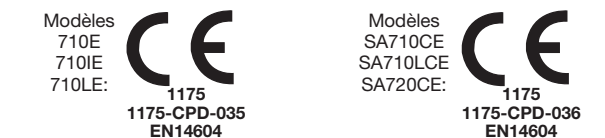


MODE D'EMPLOI

DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE PHOTO-ÉLECTRIQUE (OPTIQUE) À ALIMENTATION SUR PILE 9V AVEC BOUTON DE TEST ET DE PAUSE ET/OU ÉCLAIRAGE DE SECOURS ET/OU POSSIBILITÉ D'INTERCONNEXION

IMPORTANT ! LIRE ATTENTIVEMENT ET CONSERVER SVP.
Ce mode d'emploi contient des informations importantes concernant le fonctionnement de ce détecteur-avertisseur autonome de fumée. Si vous installez ce détecteur pour une tierce personne, vous devez laisser ce mode d'emploi, ou une copie, à l'utilisateur final.



The product label contains the year of certification, which is part of the manufacturing date stamp.

M09-0017-015 K1 01/08 Imprimé au Mexique

TABLE DES MATIÈRES

Conseils pratiques de sécurité en matière d'incendie1
 Avant de procéder à l'installation de ce détecteur-avertisseur autonome de fumée1
 Installation de ce détecteur-avertisseur autonome de fumée2-3
 Systèmes de verrouillage optionnels2-3
 Test hebdomadaire2-3
 Entretien2-3
 Si le détecteur-avertisseur autonome de fumée déclenche l'alarme4
 Marche à suivre en cas d'incendie4
 Utilisation de la fonction pause4
 Si vous soupçonnez un problème4
 Garantie limitée4
 Emplacements recommandés pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée5
 Emplacements à éviter pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée5
 A propos des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée5
 Considérations spéciales concernant la conformité6
 Limitations des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée6

© 2008 BRK Brands Europe Ltd, A Jarden Corporation company (NYSE : JAH) Ltd, Carter Court Way, Waterworks Business Park, Quekealey, Gloucester GL2 2DE United Kingdom
 All rights reserved (Tous droits réservés).
 www.brkcdion.co.uk • www.firstalert.eu

Tous les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée BRK® et First Alert® sont conformes aux exigences réglementaires, y compris BSS-448 :Partie 1:2000 ou UL217 et sont conçus pour détecter des particules de fumée. Tous les incendies produisent des particules de fumée et elle en quantités diverses.

La technologie de détection par ionisation est généralement plus sensible (que la technologie photoélectrique) aux petites particules de fumée. Ces particules sont souvent générées en plus grande quantité par des feux vifs, consommant des matériaux inflammables, produisant rapidement des flammes et se propageant en peu de temps. Les sources de ce type de feux sont, par exemple, du papier dans une poubelle ou de la graisse dans une cuisine.

La technologie de détection photoélectrique est généralement plus sensible (que la technologie de détection à ionisation) aux particules de grande taille. Ces particules sont souvent générées en plus grande quantité par des feux latents. Ces incendies peuvent couvrir pendant des heures avant de s'embraser. Ils sont généralement déclenchés par des cigarettes allumées dans des draps, des tissus et des moquettes.

CONSEILS PRATIQUES DE SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'INCENDIE

Conformez-vous aux règles de sécurité et évitez les situations à risque :
 1) Utilisez correctement le matériel fumeur. Ne fumez jamais au lit.
 2) Conservez allumettes et briquets hors de portée des enfants.
 3) Rangez les matériaux inflammables dans des récipients adéquats.
 4) Veillez à maintenir les appareils électriques en bon état et ne surchargez pas les circuits branchés sur le secteur.
 5) Veillez à ce que les cuisinières, les grills, les feux ouverts et les cheminées soient exempts de graisse et/ou de débris.
 6) Ne laissez jamais une cuisinière en fonction sans supervision.
 7) Maintenez vos étages propres et les flammes nues, comme celles des bougies, à bonne distance de matériaux inflammables.
 8) Ne laissez pas les déchets domestiques s'accumuler.
 Maintenez les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée propres et testez-les chaque semaine. Remplacez sans tarder les détecteurs s'ils ne fonctionnent plus correctement pendant au moins 30 jours ou ne fonctionnent pas ou plus ne peuvent vous alerter en cas d'incendie. Conservez au moins un extincteur en état de fonctionnement par étage et un supplémentaire dans la cuisine, ainsi qu'une couverture anti-feu. Gardez à disposition des échelles de secours ou tout autre moyen fiable vous permettant de fuir des étages dans le cas où les escaliers seraient bloqués.

AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE CE DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

IMPORTANT ! Lire « Emplacements recommandés pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » et « Emplacements à éviter pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » avant de commencer. Cet appareil contrôle l'air et donne l'alarme lorsque de la fumée pénètre sa chambre de détection. Il peut vous empêcher de réagir à temps pour évacuer les lieux avant que l'incendie ne se propage. Cet appareil peut vous prévenir rapidement UNIQUEMENT si il a été installé, entretenu et placé là où la fumée peut l'atteindre et où tous les habitants peuvent l'entendre, tel que ce mode d'emploi. Cet appareil ne peut détecter le gaz, la chaleur ou les flammes. Il ne peut empêcher ou étendre un incendie.
 Comprendre les différents modèles de détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée
 A alimentation sur pile ou sur secteur ? Les différents types de détecteurs assurent différents types de protection. Voir « A propos des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » pour de plus amples détails.

Savoir où installer les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée
 Les professionnels de la lutte contre l'incendie recommandent l'installation d'au moins un détecteur de fumée par étage, par couloir donnant sur les chambres à coucher, par chambre à coucher et par espace de séjour. Voir « Emplacements recommandés pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » et « Emplacements à éviter pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » pour de plus amples détails.

Savoir ce que les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée peuvent et ne peuvent pas faire
 Un détecteur-avertisseur autonome de fumée peut vous prévenir en cas d'incendie, vous donnant un temps précieux pour évacuer les lieux. Il ne peut pas empêcher l'alarme que vous n'avez pas installée à la chambre de détection. Voir « Limitations des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » pour de plus amples détails.

Vérifiez les règlements en matière de construction au niveau de votre localité
 Ce détecteur-avertisseur autonome de fumée est conçu pour une utilisation dans une habitation unifamiliale typique. Il peut ne pas répondre aux exigences dans le cas d'habitation de type foyers protégés, hôtels, auberges de jeunesse, auberges, ou autres types de constructions communes dans des immeubles résidentiels. Voir « Considérations spéciales concernant la conformité » pour de plus amples détails.

À AVERTISSEMENT !

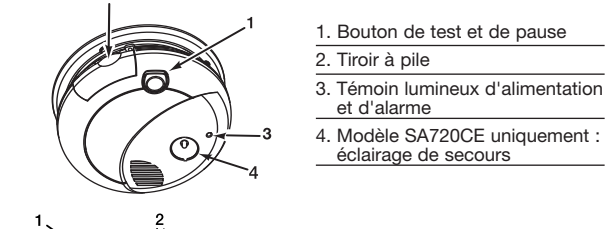
- Cet appareil n'alertera pas les résidents malentendants. Il est recommandé d'installer des appareils spéciaux munis de lampes stroboscopiques pour alerter les malentendants.
- Ne connectez cet appareil à aucune autre alarme ou appareil auxiliaire. Il s'agit d'un appareil autonome qui ne peut être relié à d'autres dispositifs. Connecter quoi que ce soit à cet appareil pourrait empêcher le fonctionnement normal. (exception : les modèles 710IE peuvent s'interconnecter)
- L'appareil ne peut fonctionner que s'il est correctement alimenté par une pile. (Ce détecteur-avertisseur autonome de fumée ne fonctionnera pas tant que vous n'avez pas installé la pile dans la bonne position (faites coïncider les pôles « + » et « - » de la pile et du tiroir) dans le tiroir à pile.
- Cet appareil est pourvu d'une sécurité supplémentaire qui empêche la fermeture de la batterie pendant que celle-ci n'y est pas logée correctement. Cela vous prévient du non-fonctionnement de l'appareil en l'absence de pile.
- N'installez pas le détecteur à un endroit où il pourrait être exposé à des gouttelettes d'eau ou à des éclaboussures.

ATTENTION !

- N'installez pas cet appareil sur une boîte de jonction ou des trous dans le plafond. Les courants d'air pourraient en empêcher la fumée d'arriver à la chambre de détection et ainsi empêcher le déclenchement de l'alarme. Seuls les détecteurs sur secteur (c.a.) sont conçus pour une installation sur un câblage sur secteur.

INSTALLATION DE CE DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

LES PIÈCES DE CE DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE



- Bouton de test et de pause
- Tiroir à pile
- Témin lumineux d'alimentation et d'alarme
- Modèle SA720CE uniquement : éclairage de secours

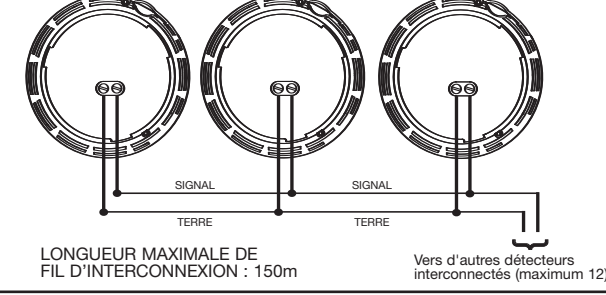
- Plate-forme de montage
- Fente de montage
- Tiroir à pile, placer la pile de 9V ici
- Tourner le détecteur dans ce sens pour détacher l'appareil de la plate-forme de montage
- Tourner le détecteur dans ce sens pour attacher l'appareil à la plate-forme de montage

Outils nécessaires : Cet appareil est conçu pour être monté au plafond ou sur un mur si nécessaire

- Crayon
- Perceuse avec une mèche de 5 mm
- Tournevis normal à lame plate
- Pince ou couteau universel pour détacher et utiliser les systèmes de verrouillage optionnels du détecteur et/ou du tiroir à pile

COMMENT INTERCONNECTER PLUSIEURS DÉTECTEURS-AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE (Modèle 710IE uniquement)

Il est possible d'interconnecter jusqu'à 12 détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée 710IE de sorte que si l'un des appareils détecte de la fumée, l'alarme de tous les autres s'enclenche. Le signal sonore de la pile faible ne sonnera toutefois que sur le détecteur nécessitant une pile neuve. Le câblage doit être conforme aux règlements britanniques IEE ou locaux en vigueur concernant les installations électriques.



- Ne vous placez pas trop près de l'appareil lorsque l'alarme est enclenchée. La sonorité de celle-ci est très puissante afin de vous réveiller en urgence. Une exposition trop proche de l'alarme en fonction peut endommager votre ouïe.
- Ne pas peindre l'appareil. La peinture peut obstruer les orifices de la chambre de détection et empêcher le fonctionnement normal de l'appareil.

PROCÉDER SELON LES ÉTAPES SUIVANTES :

IMPORTANT !

Si vous voulez verrouiller le détecteur de fumée à la plate-forme de montage et/ou verrouiller le tiroir à pile, veuillez lire «Systèmes de verrouillage optionnels» avant de commencer l'installation.

- Tenez fermement le détecteur et tournez la plate-forme de montage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la séparer du détecteur.
- Placez la plate-forme de montage contre le plafond (contre un mur, placez-la de telle sorte que la fente de montage verticale soit en position 12 heures pour que le détecteur soit droit lorsque vous le fixerez) et tracez les contours intérieurs des fentes de montage (verticales et horizontales).
- Placez l'appareil à un endroit où la poussière ne pourra l'atteindre lorsque vous forezerez/percez les trous.
- Utilisez une mèche de 5 mm et percez/forez les trous au centre des contours que vous avez tracés.
- Insérez les chevilles en plastique dans les trous. Enfoncez-les doucement avec un marteau si nécessaire afin qu'elles aillent le plafond ou le mur.
- Vissez la plate-forme de montage au plafond ou au mur.
- Installez la pile fournie : Ouvrez le tiroir à pile. Faites coïncider les pôles « + » et « - » de la pile avec ceux du tiroir. Poussez la pile jusqu'à ce qu'elle se fixe correctement et ne puisse plus bouger. Si la pile n'est pas fixée correctement, le détecteur ne pourra recevoir du courant de la pile et donc fonctionner.
OU, activez la pile en tirant sur l'onglet en plastique « Tirez pour activer la pile ».
- Remarque : Il est possible que le témin lumineux indiquant l'alimentation de la fumée ne fonctionne pas. (Si l'alarme se déclenche, le témin lumineux clignotera rapidement et l'alarme produira des bip sonores en continu).
- Fixez le détecteur-avertisseur autonome de fumée à la plate-forme de montage : Alignez les guides de la base du détecteur sur les guides de la plate-forme de montage. Lorsque'ils sont alignés, tournez le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit en place.
- Remarque : une fois le détecteur placé sur la plate-forme de montage, vous pouvez le tourner pour ajuster l'alignement.
- Testez le détecteur-avertisseur autonome de fumée. Voir « Test hebdomadaire ».

Connectez les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée les uns aux autres en connectant les bornes SIGNAL les uns aux autres et en faisant de même avec les bornes TERRE. Voir le schéma ci-joint. Utilisez du câble double multibrin de 0,75mm² ou du câble double de plus gros calibre.

IMPORTANT !

Les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée ne peuvent être interconnectés qu'au sein d'une même habitation unifamiliale. Ils sont interconnectés entre des habitations séparées, des alarmes intempêtes se produiront à chaque fois que les appareils seront testés dans l'autre habitation.

À AVERTISSEMENT !

Ce détecteur-avertisseur autonome de fumée est conçu pour être interconnecté UNIQUEMENT avec d'autres détecteurs du même modèle (BRK 710IE). La connexion de ce détecteur à d'autres appareils, alarmes ou dispositifs auxiliaires peut empêcher le détecteur de fonctionner correctement. Vérifiez le câblage et les connexions avant de commencer.

Si les détecteurs de fumée ne doivent pas faire l'objet d'une interconnexion, n'utilisez pas les bornes signal et terre prévues à cet effet.

ENTRETIEN RÉGULIER

Cet appareil a été conçu pour n'exiger qu'un minimum d'entretien de votre part. Toutefois, il y a quelques actes très simples à poser pour veiller à ce qu'il continue à fonctionner correctement.

À AVERTISSEMENT !

Appareil pourrait ne pas fonctionner correctement avec d'autres piles. N'utilisez jamais de piles rechargeables car elles risquent de ne pas pouvoir fournir une charge constante.

- Testez votre détecteur-avertisseur autonome de fumée au moins une fois par semaine.
- Nettoyez votre détecteur de fumée au moins une fois par mois : aspirez l'extérieur de votre détecteur délicatement avec la brosse douce de votre aspirateur. Testez-le. N'utilisez jamais d'eau, de produits de nettoyage ou de solvants, qui sont susceptibles d'endommager l'appareil.
- Si votre détecteur de fumée est encrassé ou poussiéreux de manière excessive, et ne peut être nettoyé afin d'éviter des alarmes intempêtes, remplacez-le.
- Changez l'emplacement du détecteur de fumée si vous avez fréquemment des alarmes intempêtes. Voir « Emplacements à éviter pour les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée ».
- Lorsque la pile est presque plate, le détecteur de fumée émettra un signal sonore aigu environ toutes les minutes (le signal de pile faible). Ce signal de pile faible devrait durer 30r jours, cependant vous devrez remplacer immédiatement la pile pour assurer une protection continue.
- Testez le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée au moyen du bouton de test à chaque fois que vous remplacez la pile.

Choix d'une pile de recharge :

Ce détecteur-avertisseur autonome de fumée requiert l'emploi d'une pile standard 9V. Les piles suivantes sont acceptées après deux cycles de recharge : Duracell® MN1601 Energizer® et Eveready®. Utilisez toutes les piles spéciales ci-dessus sont des piles de recharge acceptées pour cet appareil. Quelque soit la durée de vie mentionnée par le fabricant de la pile, vous DEVEZ la remplacer dès que le détecteur émet le signal de pile faible.

ATTENTION !

Il existe un risque d'explosion lors de l'emploi d'une pile au lithium, notamment si elle est mal positionnée. Ne remplacez dès lors une pile au lithium que par la même pile ou un modèle équivalent.

IMPORTANT !

La plupart des piles au Zinc/Carbone ont une durée de vie moyenne de 1 an, la plupart des piles alcalines ont une durée de vie moyenne de 1 à 2 ans. La plupart des piles au lithium ont une durée de vie moyenne de 6 à 10 ans. La durée de vie réelle de la pile dépend du type de détecteur de fumée et de l'environnement dans lequel vous l'utilisez. Toutes les piles spéciales ci-dessus sont des piles de recharge acceptées pour cet appareil. Quelque soit la durée de vie mentionnée par le fabricant de la pile, vous DEVEZ la remplacer dès que le détecteur émet le signal de pile faible.

SI LE DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE DÉCLENCHE L'ALARME RÉAGIR À UNE ALARME

En cas d'alarme, vous entendrez un signal sonore puissant à répétition : bip, bip, bip... Le témin lumineux LED rouge clignotera rapidement. Pour les modèles SA720CE uniquement : l'éclairage de secours s'allumera.

À AVERTISSEMENT !

- Si l'appareil déclenche une alarme alors que l'on n'a pas testé l'appareil, il signale une situation potentiellement dangereuse et exige une action immédiate. NE JAMAIS ignorer une alarme. Cela pourrait entraîner de graves blessures, lésions voire la mort.
- Ne jamais retirer les piles d'un détecteur de fumée à piles pour interrompre une alarme intempête (causée par des fumées de cuisson ou autres). Retirez les piles seulement votre protection car l'appareil ne peut plus fonctionner. Appuyez sur le bouton de pause, ouvrez la fenêtre et chassez la fumée du voisinage de l'appareil. Le détecteur se réarmera automatiquement.

MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

- Ne pas se laisser gagner par la panique, rester calme. Se conformer au plan d'évacuation prévu en famille.
- Quiter l'habitation le plus rapidement possible. Ne pas prendre le temps de s'habiller ou de rassembler quoi que ce soit.
- Fermer les portes au dos de la main avant de les ouvrir. Quand une porte est fraîche, l'ouvrir lentement. Ne pas ouvrir une porte chaude. Maintenir les portes et fenêtres fermées, sauf s'il s'agit d'issues de secours.
- Se couvrir le nez et la bouche avec un chiffon (mouche de préférence). Respirer par à-coups brefs.
- Se retrouver au point de rassemblement convenu à l'avance, à l'extérieur de l'habitation et vérifier que tout le monde s'est là.
- Appeler les pompiers depuis l'extérieur de l'habitation dès que possible. Indiquer son adresse et son nom.
- Ne jamais retourner dans un bâtiment en flammes pour quelque raison que ce soit.
- Se mettre en rapport avec les pompiers pour améliorer la sécurité incendie de l'habitation.

À AVERTISSEMENT !

Les détecteurs de fumée présentent plusieurs limitations. Voir « Limitations des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée » pour de plus amples détails.

UTILISATION DE LA FONCTION PAUSE

La fonction pause permet de stopper momentanément une alarme intempête et ce jusqu'à 15 minutes. Pour activer cette fonction, il vous suffit de pousser sur le bouton « Push to test/silence » (Poussez pour tester/mettre en mode pause) du couvercle. Si l'appareil s'arrête pas en l'absence de toute fumée ou s'il reste sur le mode pause de façon continue, il doit être remplacé immédiatement. La LED clignote tous les 10 secondes lorsque l'appareil est en mode pause.

À AVERTISSEMENT !

La fonction pause ne désarme pas l'appareil, elle le rend provisoirement sensible à la fumée. Cette fonction est conçue pour que le détecteur demeure assez dense que pour suggérer une situation potentiellement dangereuse, le détecteur assurera votre sécurité en maintenant le mode d'alarme ou en déclenchant rapidement à nouveau l'alarme, si l'origine de la fumée n'est éteinte. Veillez à ce que ces pièces soient correctement ventilées. Remarque : s'il s'avère nécessaire d'installer des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée à moins de 6m d'une source de particules de combustion, maintenez la pièce bien aérée les 24 heures de la journée.

À AVERTISSEMENT !

La fonction pause ne désarme pas l'appareil, elle le rend provisoirement sensible à la fumée. Cette fonction est conçue pour que le détecteur demeure assez dense que pour suggérer une situation potentiellement dangereuse, le détecteur assurera votre sécurité en maintenant le mode d'alarme ou en déclenchant rapidement à nouveau l'alarme, si l'origine de la fumée n'est éteinte. Veillez à ce que ces pièces soient correctement ventilées. Remarque : s'il s'avère nécessaire des pertes matérielles, des lésions voire la mort.

SI VOUS SOUPÇONNEZ UN PROBLÈME

- Il est possible que le détecteur-avertisseur autonome de fumée ne fonctionne pas correctement du fait de l'épuisement, de l'absence ou de la décharge des piles, d'une coupure de saletés, de poussière ou de graisse sur le couvercle du détecteur ou d'une installation au mauvais endroit. Nettoyez le détecteur de fumée de la façon décrite dans « Entretien régulier » et installez une pile neuve, puis testez à nouveau le détecteur. Si le test n'est pas concluant lorsque vous utilisez le bouton de test, ou si le problème persiste, remplacez immédiatement le détecteur de fumée.
- Si vous entendez un son aigu (bip) une fois par minute, remplacez la pile.
- En cas d'alarmes intempêtes fréquentes (comme celles causées par des fumées de cuisson), déplacez le détecteur de fumée.
- Si l'alarme se déclenche en l'absence de fumée visible, nettoyez ou déplacez le détecteur.
- Si l'alarme ne se déclenche par lors d'un test, placez une pile neuve et assurez-vous qu'elle soit correctement placée.
- Modèle SA720CE uniquement : l'ampoule de l'éclairage de secours n'est pas remplacée automatiquement (peu probable, il ne faut pas supposer d'ampoule ne fonctionnerait pas lors d'un test, adressez-vous à votre revendeur pour bénéficier de la garantie).

Ne jamais tenter de réparer soi-même un détecteur, cela annulerait la garantie !

Si le détecteur-avertisseur autonome de fumée ne fonctionne toujours pas correctement et s'il est toujours sous garantie, voir « Comment bénéficier de la garantie en cas de besoin » dans la section « Garantie Limitée » ci-dessous.

GARANTIE LIMITÉE

BRK Brands Europe Ltd, (désignée ci-après "la Société"), garantit le détecteur-avertisseur autonome de fumée fourni pièces et main d'œuvre, dans le cadre d'une utilisation et d'un fonctionnement normal et pendant une période de dix ans à compter de la date d'achat. BRK Brands Europe Ltd, ne fournit aucune autre garantie expresse pour ce détecteur de fumée. Aucun agent, représentant, revendeur ou employé de la Société n'a autorité pour étendre, modifier ou limiter les engagements donnés au titre de la présente garantie. L'engagement de la Société au titre de cette garantie sera limité à la réparation ou au remplacement de tout ou partie du détecteur qui s'avérerait défectueuse sur le plan des matériaux constituant du produit ou de sa fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un fonctionnement normal au cours de la période de dix ans suivant la date d'achat. La Société n'a aucune obligation de réparer ou de remplacer les détecteurs qui nécessiteraient une réparation en raison de l'usage, de l'utilisation trop intensive, de modifications ou d'aménagements intervenus après la date d'achat.

Comment bénéficier de la garantie en cas de besoin
 Pour pouvoir bénéficier de la garantie, vous devez renvoyer le produit à votre revendeur.
 Pile : BRK Brands Europe Ltd, n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, écrite ou orale, y compris une garantie de qualité marchande ou d'adaptation à une fin particulière en ce qui concerne la pile.

EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES DÉTECTEURS-AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE

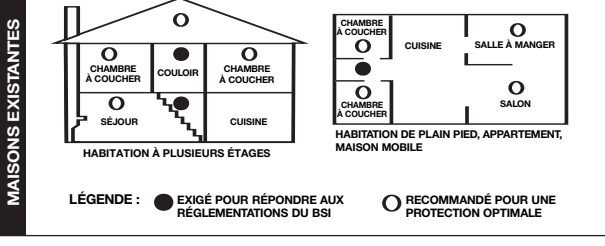
Installation des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée dans des habitations unifamiliales
 Veuillez vous conformer aux règles d'installations nationales (ou régionales). Le Code de la Construction Britannique impose l'installation d'au moins un détecteur-avertisseur autonome de fumée par étage, et recommande leur installation dans chaque espace de séjour, chaque couloir donnant sur les chambres à coucher et chaque chambre à coucher. Les habitations nouvelles doivent être équipées de détecteurs alimentés par secteur (230V). Voir « Recommandations du British Standards (BSI) » pour de plus amples détails. Pour une protection optimale, il est conseillé d'installer des détecteurs dans les couloirs, les espaces de rangement, les greniers aménagés. Assurez-vous qu'aucune porte ou autre obstruction empêchera la fumée d'atteindre le détecteur ni étouffera le signal sonore destiné à alerter les occupants d'un incendie.

Plus spécifiquement, installez les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée :

- Dans les pièces où les températures restent normalement entre 4° C et 38° C.
- A chaque étage de l'habitation, y compris les greniers aménagés.
- Dans chaque chambre à coucher, surtout si les occupants dorment avec les portes fermées.
- Dans le couloir donnant sur les chambres à coucher. Si l'habitation comporte plusieurs zones avec des chambres à coucher, installez un détecteur dans chaque couloir donnant sur celles-ci. Si un couloir mesure plus de 7,5m, installez un détecteur à chaque extrémité du couloir.
- En haut de l'escalier du palier/de la cage d'escaliers venant du premier étage vers le deuxième et de même pour chaque étage supérieur. En bas de l'escalier/du palier/de la cage d'escaliers donnant sur le rez-de-chaussée.

IMPORTANT !

Les exigences particulières en matière d'installation des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée peuvent varier d'un pays à l'autre. Renseignez-vous auprès des sapeurs-pompiers et de l'administration en charge de la réglementation de la construction pour connaître les réglementations en vigueur dans votre région.



RECOMMANDATIONS DU BRITISH STANDARDS (BSI)

Norme BS 5839 Partie 6 (Code de pratique pour la conception et l'installation de systèmes de détection et d'alarme anti-incendie dans les habitations)

Des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée seront installés dans chacun des espaces dits de circulation (notamment dans les couloirs et les escaliers) qui font partie des voies d'évacuation, à raison d'un par niveau ; et dans toutes les chambres et autres pièces présentant un risque d'incendie élevé. En outre, des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée doivent également être installés entre les différentes zones/étages où se trouvent des chambres à coucher et les espaces de vie (séjour) ou les sources d'incendie soit les plus nombreuses.

Si'il existe de longs couloirs ou des chambres ou espaces à protéger situés à plus de 7,5 m de l'appareil le plus proche, l'installation de détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée supplémentaires pourra être nécessaire. L'existence de greniers ou caves contenant des matières combustibles ou d'inflammables pourra justifier l'installation de détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée supplémentaires.

EMPLACEMENTS À ÉVITER POUR LES DÉTECTEURS-AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE

Pour des résultats optimaux, il est recommandé d'ÉVITER d'installer des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée dans les lieux suivants :

- La où des particules de combustion sont produites. Ces particules se forment quand on fait du feu dans une cheminée, dans les cuisines, les garages, les chaufferies. Maintenez les détecteurs à au moins 3m des sources de particules de combustion (cuisinière, chaudière, chauffage à appoint, chauffage à bois, etc.). Veillez à ce que ces pièces soient correctement ventilées. Remarque : s'il s'avère nécessaire d'installer des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée à moins de 6m d'une source de particules de combustion, maintenez la pièce bien aérée les 24 heures de la journée.
- Dans les couloirs d'air froids de la cuisine. Les courants d'air peuvent entraîner la fumée des feux de cuisson dans la chambre de détection de l'appareil installé à proximité de la cuisine.
- Dans les pièces très humides ou à proximité directe des toilettes, salles de bain ou de douche. Installez les détecteurs à au moins 3m d'un sauna, lave-vaisselle, sèche-linge, etc.
- Dans les pièces où la température est régulièrement inférieure à 4° C ou supérieure à 38° C, y compris les pièces non chauffées, les vérandas, les caves ou les greniers.
- Dans les pièces très poussiéreuses, très sales ou grassieuses. Ne pas installer de détecteur-avertisseur autonome de fumée au-dessus d'une cuisinière. Veillez à ce que les détecteurs installés dans une buanderie soient exempts de poussières, peluches, etc.
- A proximité d'arrivée d'air frais, de ventilateur ou dans des pièces trop aérées. Les courants d'air peuvent éloigner la fumée de l'appareil et empêcher la fumée d'atteindre la chambre de détection.
- Dans les pièces infectées d'insectes. Les insectes pourraient obstruer les orifices de la chambre de détection et causer des alarmes intempêtes.
- A moins de 30 cm d'appareils d'éclairage. Les « parasites » électriques peuvent perturber le capteur de la chambre de détection (néons).
- Aux alentours directs d'une porte ou d'un chambranle de porte.
- Dans des pièces en cours de décoration et de peinture.
- Dans des espaces sans circulation d'air. Les espaces sans circulation d'air peuvent empêcher la fumée d'atteindre la chambre de détection.

Évitez les espaces sans circulation d'air

Les espaces sans circulation d'air peuvent empêcher la fumée d'atteindre le détecteur-avertisseur autonome de fumée. Pour éviter les espaces sans circulation d'air, conformez-vous aux instructions d'installation ci-dessous.

Sur les plafonds, installez le détecteur-avertisseur autonome de fumée autant que possible au centre du plafond. Si cela est impossible, installez le détecteur-avertisseur autonome de fumée à au moins 30 cm du mur ou du coin.

Pour le montage mural, (dans la mesure où il est autorisé par le règlement en vigueur) le bord supérieur du détecteur-avertisseur autonome de fumée doit être placé à une distance comprise entre 15 cm et 30 cm du plafond, sous des espaces généralement sans courant d'air.

Sur les plafonds en pente, à deux versants ou dits « en cathédrale »,

installez le premier détecteur-avertisseur autonome de fumée à 0,9 m du sommet du plafond en pente, en mesurant horizontalement. Des détecteurs de fumée supplémentaires pourront être nécessaires selon la longueur, l'angle, etc. de la pente du plafond. Consulter les normes britanniques BS 5839 Partie 6/BS 5838 Part 6 et le code de la construction local pour de plus amples détails à ce propos.

A PROPOS DES DÉTECTEURS-AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE

Détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée sur piles (c.a.) : il assurent une protection même en cas de coupure de courant, dans la mesure où les piles sont chargées et correctement installées. Les appareils sont faciles à installer et n'exigent pas une installation par un professionnel. Ils peuvent aussi être interconnectés, selon les modèles, de sorte que si un appareil détecte de la fumée, tous les appareils déclenchent l'alarme.
 Détecteurs-avertisseurs de fumée à alimentation sur secteur (c.a.) : ils peuvent être interconnectés, de sorte que si un appareil détecte de la fumée, tous les appareils déclenchent l'alarme. Ils ne fonctionnent pas en cas de coupure de courant. Ils doivent être installés par un technicien qualifié.
 Détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée à alimentation sur secteur (c.a.) avec des alarmes ou des appareils à piles : ils fonctionnent en cas de coupure de courant, dans la mesure où les piles sont chargées et correctement installées. Ils peuvent être interconnectés, de sorte que si un appareil détecte de la fumée, tous les appareils déclenchent l'alarme. Ils doivent être installés par un technicien qualifié.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA CONFORMITÉ À L'AVERTISSEMENT !